

Chapitre 3 : Les premières démarches pour une étude floristique

1. Les outils d'un chercheur

Le botaniste en sortie dans la nature a deux outils très importants pour déterminer une plante : la loupe, qui l'aide à observer précisément les diverses parties d'une plante, mais aussi une flore.

Pour utiliser une flore, il faut bien sûr connaître le nom des diverses parties d'une plante. Par exemple « pédoncules dressés », « sépales rouges » etc... Chaque alternative choisie, renverra à un autre paragraphe et donc à une autre alternative, et ainsi de suite jusqu'à trouver le nom de la plante.



NOUVELLE FLORE DE L'ALGÉRIE

ET DES
RÉGIONS DÉSERTIQUES
MÉRIDIIONALES

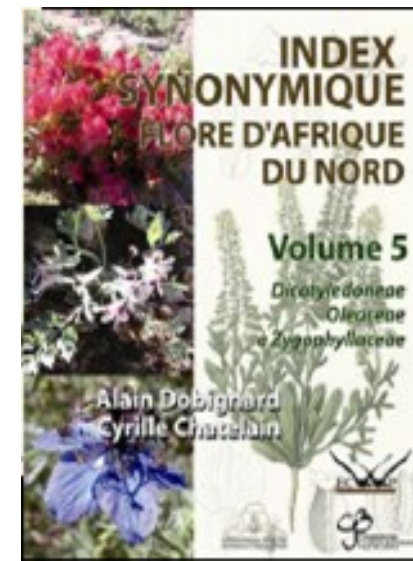
par
P. QUEZEL
Professeur à la Faculté des Sciences de Marseille
et
S. SANTA
Docteur en Pharmacie

avec la collaboration technique de M^{me} O. SCHOTTER

Préface de P. L. EMBERGER
Correspondant de l'Institut

TOME II

EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France - Paris 7^e
1963

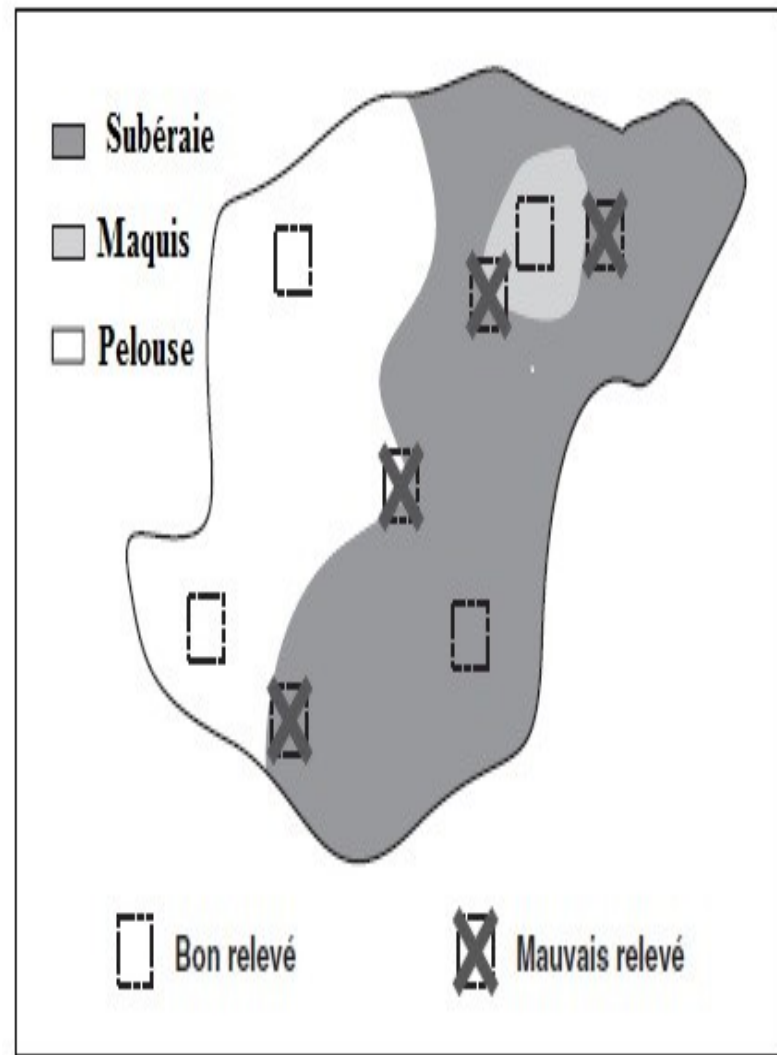
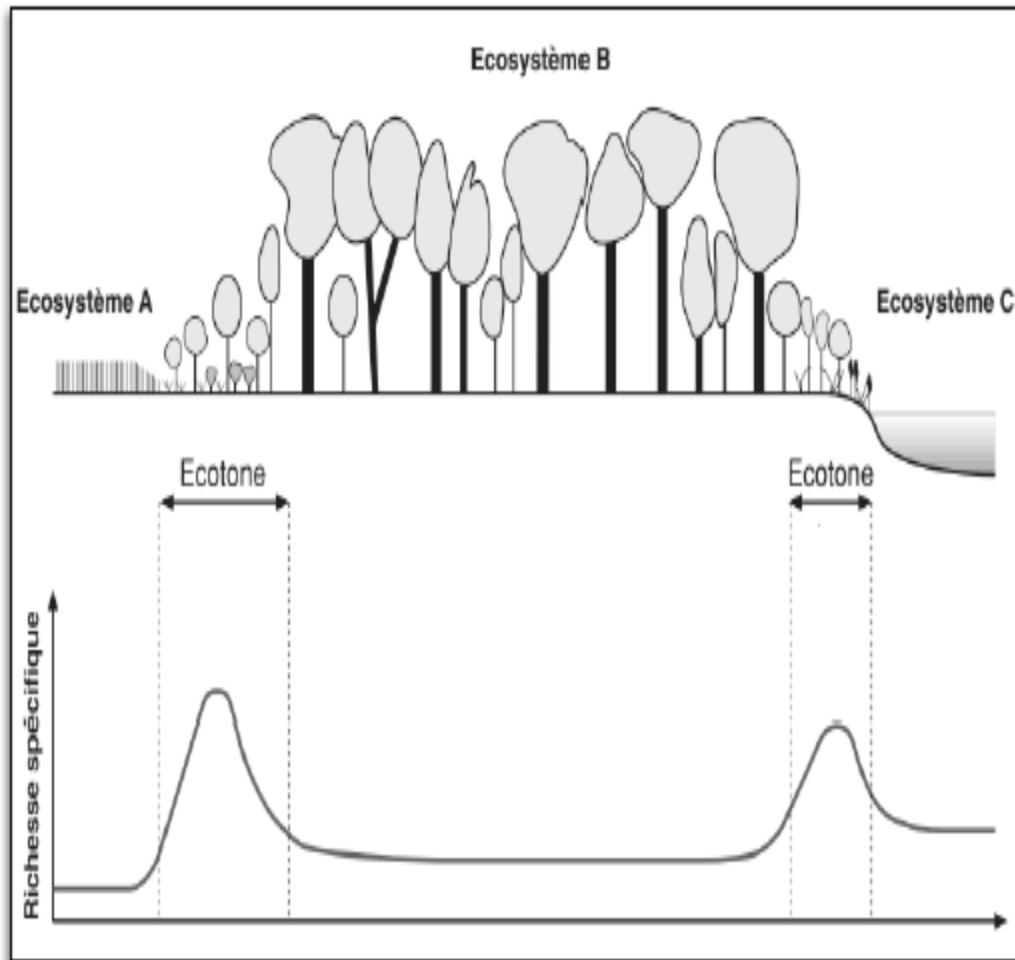


2. Le relevé phytoécologique

Relevé = un relevé de végétation a pour but de décrire au mieux l'individu d'association présent. Il regroupe la liste des plantes d'une communauté végétale floristiquement homogène, représentative sur le terrain d'une association végétale.

3. Le choix de l'emplacement d'un relevé

À l'intérieur de chaque groupement végétal reconnue sur le terrain, il convient de rechercher une surface de végétation **homogène** et *représentative* afin d'y effectuer un relevé phytoécologique. Une telle surface doit être choisie en fonction de critères analogues à ceux qu'on utilise classiquement pour les relevés floristiques.



4. Les coordonnées de relevé

Le relevé floristique doit être complété par des indications précises permettant son identification et sa localisation dans l'espace et dans le temps :

- Observateur (Nom & Prénoms);
- Identification* (numéro du relevé);
- Date* (jour-mois-année);
- *Situation géographique* (pays, province administrative, canton, département, commune, lieu-dit).

5. Le nom des espèces

L'emplacement du relevé étant délimité, on procède à l'échantillonnage floristique proprement dit. Celui-ci consiste à dresser la liste la plus complète que possible des *idiotaxons élémentaires* (espèces, sous-espèces, variétés).

6. Identification des espèces

Les taxons ont été identifiés selon la flore de Quézel & Santa (1962-1963), la flore de Maire (1952-1987), les flores de Battandier (1888-1890) et Battandier & Trabut (1895, 1902) d'une part, la Flora d'Italia (Pignatti, 1982) d'une autre part.

7. Nouvelle nomenclature

La nouvelle nomenclature à été mise à jour pour les espèces inventoriées en tenant compte des travaux récents compilés dans l'index synonymique et bibliographique de la flore d'Afrique du Nord (Dobignard & Chatelain, 2010-2013) et le Site web de la base de données des plantes d'Afrique :

[http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/recherche.php?langue=fr.](http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/recherche.php?langue=fr)

La surface de relevé

La surface : se présente le plus souvent sous forme de carrés et rectangles, plus rarement de cercles. En écologie végétale c'est le carré qui est le plus souvent utilisé.

